

# RE2020: RISQUES ET SOLUTIONS



La nouvelle réglementation énergétique et environnementale rend obligatoire l'impact carbone de la construction et de son exploitation.

Si ce dernier ne pose aucune difficulté, le calcul de l'impact carbone de la construction elle-même cache une redistribution du rôle des acteurs de la maîtrise d'œuvre qui aura des conséquences positives ou négatives pour les architectes.

En effet, le calcul environnemental confèrera à l'acteur en charge de celui-ci un pouvoir évident sur la maîtrise des projets.

Si les architectes veulent conserver cette maîtrise, il est essentiel qu'ils connaissent le mode de calcul de cet indicateur, soit pour réaliser le calcul eux-mêmes, soit en le déléguant à un partenaire de conception.

Dans ce cas, il conviendra de définir collégalement une méthode de conception efficace préalable indispensable à la détermination d'une juste répartition des missions et de leurs coûts entre les acteurs sans qu'aucune entité de maîtrise d'œuvre n'en fasse les frais.

Éminemment pragmatique, la formation aborde à travers des exercices individuels et en groupes le processus de conception et son efficacité, depuis l'éventualité d'une mission jusqu'à l'achèvement des travaux.

## OBJECTIFS DE FORMATION :

- Apprécier les aspects de la RE 2020 susceptibles de modifier les pratiques des architectes ;
- de mesurer l'intérêt de réaliser en interne le calcul de l'impact carbone des composants

## OBJECTIFS OPERATIONNELS ::

- Prévenir les litiges et de mettre en place les précautions contractuelles qui s'imposent tant avec l'équipe de maîtrise d'œuvre qu'avec le maître de l'ouvrage.

**FORMATION ANIMÉE PAR JACQUES ALLIER**

**TARIF : 780€ HT**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR NOTRE SITE WEB : ARCHITECTURE RESPONSABLE**

**PRÉREQUIS : AUCUN  
PUBLIC CIBLE : ARCHITECTES  
NOMBRE DE JOURS / HEURES : 2 JOURS / 14 HEURES**

### Méthodes d'évaluation :

- QCM**
- Etude de cas**
- Expose
- Mémoire

### Les + de la formation :

La formation répond en partie aux connaissances mentionnées sur le « référentiel des compétences attendue d'un architecte relatives à la performance énergétique et la qualité environnementale du cadre bâti »  
Démonstration de saisie des composants «en live» sur un logiciel agréé (Elodie du CSTB)  
Différents documents contractuels appropriables par les architectes aux formats Word et Excel

## 1 PROGRAMME DE LA FORMATION JOURNEE 1

### 1. Généralités et aspects énergétiques

**Objectif :** Connaître les nouveautés de la RE 2020 par rapport à la réglementation précédente. En déceler les risques en vue d'anticiper les évolutions nécessaires des pratiques.

- Les textes applicables
- Exigences énergétiques
- Zooms divers

### 2. Aspects environnementaux

**Objectif :** Connaître plus spécifiquement les nouveaux indicateurs environnementaux d'une opération. En déceler les risques en vue d'anticiper les évolutions nécessaires des pratiques.

- Généralités sur l'ACV
- ACV et RE 2020
- Base INIES et FDES / PEP
- Le Calcul ACV concrètement

**Démonstration de la saisie d'un projet : Objectif :** Appréhender en quoi consiste pratiquement la saisie d'un projet en vue de calculer son impact carbone réglementaire.

- Présentation de la saisie des composants d'un projet sur logiciel Elodie

### 3. Interrogations

**Objectif :** Identifier les risques générés par la RE 2020 susceptibles d'impacter les aspects organisationnels, économiques et contractuels des missions et conditions d'exercice de maîtrise d'œuvre.

- Généralités
- Aspects organisationnels
- Aspects économiques
- Aspects contractuels

## 2 PROGRAMME DE LA FORMATION JOURNÉE 2

La journée 2 se caractérise par de nombreux exercices d'application et de réflexion.

### 4. Exigences et contrôles de la conformité des travaux

**Objectif :** Connaître les obligations relatives au respect des exigences énergétiques et environnementales lors de l'achèvement des travaux pour déterminer les mesures adéquates à prendre... lors du DCE

- Obligations et justificatifs à fournir à l'achèvement des travaux
- Conditions nécessaires à une conformité réglementaire énergétique et environnementale avec exercice
- Exercice sur les attitudes à adopter en fonction de 4 situations
- Clauses techniques et administratives à incorporer dans les DCE

### 5. Stratégie de projet du contrat signé au DCE

**Objectif :** Savoir co-construire une méthodologie de conception pour satisfaire du premier coup aux obligations énergétiques et environnementales RE2020 dans une stratégie de projet.

- Attestation à fournir lors du dépôt de permis de construire
- Les acteurs et leurs rôles
- Exercice d'organisation

### 6. Précautions contractuelles (de la potentialité d'un projet à la signature du contrat)

**Objectif :** Savoir appréhender les outils, notamment contractuels, permettant de minimiser les risques de la RE2020.

- Risques et solutions avec le maître d'ouvrage (exercice)
- Exercice sur les attitudes à adopter en fonction de 4 situations
- Risques et solutions entre les co ou sous-traitants
- Exemples de clauses et d'outils contractuels

Conclusions de la formation

- Reprise des attentes formulées en début de formation et tour de table interrogatif sur le ressenti de chaque participant.

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation.

Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO.

Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.